Séance du Conseil Municipal du 14/12/2006

N° 264

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF: DAST2006089

Signataire: ED/NL

OBJET: Rapport d'activité du Sigeif pour le gaz, relatif à l'année 2005.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-39

Vu le courrier du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) en date du 17 août 2006, transmettant le rapport d'activité 2005 du syndicat,

Vu le rapport du délégué de la Commune au SIGEIF,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

DELIBERE:

ARTICLE UNIQUE : Prend acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France pour l'année 2005.

Le Maire